



TERRISSE Claire
Présidente MJCI Les Clarines
111 clos du Pré de la Cure
74250 VIUZ EN SALLAZ

Sous-préfecture de Bonneville
122 Rue du Pont
74 130 Bonneville

A Viuz-en-Sallaz, le 14 janvier 2025

Objet : Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 décembre 2024 de l'Association MJCI Les Clarines.

Annexes :

- Power point de présentation projeté en séance
- Livret avec les rapports remis en séance
- PV de dépouillement
- Fiche préfecture nouvelle gouvernance

Procès-verbal

1. Approbation des derniers PV d'AGO:

Le PV de l'AGO du 15 décembre 2023 est approuvé à 87 voix pour et 1 abstention.

2. Retour sur la saison 2022-2023 :

Rapport moral de la Présidente :

Claire Terrisse, Présidente, ouvre l'AGO et présente son rapport moral reprenant en synthèse les faits marquants de cette saison 2023-2024 (cf. PPT de présentation et livret remis en séance).

Le rapport moral de la Présidente est approuvé à 88 voix pour.

Rapport d'activité des secteurs

Les équipes de la MJCI présentent le rapport d'activité 23-24, sous forme ludique afin de revenir plus en détails sur les temps forts de chaque secteur cette saison (accueil de loisirs, activités sports et loisirs, secteurs jeunesse et actions des bénévoles (cf. PPT de présentation et livret remis en séance).

Le rapport d'activité des secteurs est approuvé à 88 voix pour.



Bilan financier

La trésorière et la directrice présentent le bilan financier 23-24 (validé par la commissaire aux comptes et arrêté par le CA) présentant un résultat négatif de 46 837 euros, qui s'explique notamment par :

-Les dépenses :

- Légère baisse des charges cette saison malgré l'augmentation de certains postes de dépenses due à la hausse de fréquentation et à l'augmentation générale des coûts et honoraires (prestataires repas, bus etc)
- Un effort fait sur certaines dépenses : matériel d'activité.
- Baisse des charges de personnel du fait de la fin de la mise à disposition du personnel et de la baisse des heures sur les contrats des animateurs concernés, mais pas à la hauteur de la perte de recette engendrée par la fin de cette mise à disposition (3 contrats conservés par la MJCi et impact notamment des évolutions des coefficients et des valeurs du point) impact aussi du recalcul de la provision CP qui été erronée dans le prévisionnel
- Des charges exceptionnelles importantes du fait d'un impayé à rembourser sur la prévoyance

Les recettes :

- Augmentation des recettes dans les deux principaux secteurs d'activité (Ali et sports et loisirs) et des adhésions, mais perte importante des recettes de la mise à disposition et dans une moindre mesure à la Fabri'k.
- Poursuite de la baisse des aides relatives aux bons CAF car moins de familles à bas QF qui fréquentent la MJCi du fait des augmentations des tarifs.
- Augmentation des subventions CAF mais montant exceptionnel de subventions diverses et aides bons CC4R cette saison du fait du cumul des aides 2023 et 2024 sur cette saison.
- Augmentation des intérêts financiers suite à l'ouverture du livret A par la MJCI.

La directrice présente la proposition d'affectation du résultat qui est soumis au vote :

- Affectation au report à nouveau (vient donc en déduction des réserves).

(cf. PPT de présentation).

Le rapport financier, et donc les comptes annuels de l'exercice 23-24 sont approuvés à 82 votes pour, 4 votes contre et 2 abstentions.

L'affectation du résultat est approuvée à 83 votes pour, 1 vote contre et 4 abstentions.

3. Projections saison 2024-2025 :

Budget prévisionnel 2024-2025 :

La directrice et la trésorière présentent le budget prévisionnel 24-25, à l'équilibre à +10 090 euros, car :

Dépenses :



- Contrôle des dépenses accru cette saison : baisse des charges liées aux activités (matériel, frais d'animation, prestataires, déplacement, etc). Poursuite des renégociations de contrats.

- Baisse de la dépense alimentation du fait de 8 places ouvertes en moins, en maternelle, cette rentrée.
- Quelques augmentations de charges du fait du nouvel outil d'inscription et du changement de serveur à prévoir.
- Prévision d'une relative stagnation des charges de personnel du fait du départ d'un animateur et du passage à 0,3 etp du secrétariat comptable.
- Baisse importante des charges de provision suite à la proposition du comptable de ne plus provisionner pour les départs à la retraite. Permet de récupérer les 42 000€ en provisions cette saison, en gardant malgré tout une petite partie pour deux départs potentiels à la retraite à court terme.

Recettes :

- Poursuite de la baisse des recettes de la mise à disposition car fin totale en cette rentrée.
- Augmentation des recettes prévues uniquement sur le secteur sport et loisirs malgré l'augmentation des tarifs car baisse de 8 places en maternelle et moins de journées entières chez les jeunes les mercredis, car plus de fréquentation de collégiens.
- Prévision d'une poursuite de la baisse des aides bons CAF suite à l'augmentation des tarifs et pour les BONS CC4R suite aux nouveaux montants revus à la baisse cette saison.
- Prévision malgré tout d'une validation du projet EVS en fin de saison et d'une mobilisation d'une nouvelle subvention, poursuite des augmentations de financement CAF grâce à une nouvelle aide pour les enfants en situation de handicap et la mise en place de la PSU Ados (+12 ans).
- Gain important du fait de la reprise des provisions retraite.

(cf. PPT de présentation et livret remis en séance).

Le budget prévisionnel 24-25 est approuvé à 88 voix pour.

Rapport d'orientation

Les équipes de la MJCI présentent les faits marquants de la saison à venir (cf. PPT de présentation et livret remis en séance) :

- Les fêtes de Noël,
- La prochaine édition du festival du jeu
- La programmation de la commission culture
- Le prochain carnaval
- Le concert et fête de fin d'année
- Les rdv k'fête 2025
- Le projet inclusion
- Le départ de la directrice



4. Temps de parole des partenaires

Monsieur PCHAT BARON, Maire de Viuz-en-sallaz, prend la parole et souligne l'engagement chaque année des équipes de la MJCI Les Clarines pour proposer un vrai temps convivial tous ensemble ainsi que le travail accompli.

5. Election des membres élus du CA :

Se portent candidats :

- Claire Terrisse (Présidente sortante)
- Catherine Guyot (trésorière sortante)
- Nicole Le NOAN (secrétaire sortante)
- Julie M'DERE (vice-trésorière sortante)
- Serge PLOTNIKOFF, membre bénévole au CA, absent mais candidature envoyée avant l'AG.
- Vanessa RICHARD, membre bénévole au CA.
- Stephanie CHEVAULLIER GROUILLER, nouvelle candidate

Les 8 candidats sont élus au CA de la MJCI à l'unanimité des votants présents au vote à main levée.

6. Vote des rapports et dépouillement :

Il est rappelé les sujets sur lesquels les adhérents à l'AG doivent se prononcer :

- PV AGO
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier 2023-2024
- Affectation du résultat 2023-2024
- Budget prévisionnel 2024-2025

Des bulletins de vote ont été distribués à l'arrivée des participants selon s'ils ont le droit de vote et des pouvoirs. L'urne circule dans la salle pour récupérer les bulletins complétés.

Une adhérente volontaire joue le rôle de scrutateur pendant toute la durée du dépouillement, ainsi (cf. PV de dépouillement):

	Votes pour	Votes contre	Abstention	RESULTAT
- PV AGO	87	0	1	Adopté
- Rapport moral de la Présidente	88	0	0	Adopté
- Rapport d'activité des secteurs	88	0	0	Adopté
- Rapport financier 2023-2024	82	4	2	Adopté
- Affectation du résultat 2023-2024	83	1	4	Adopté
- Budget prévisionnel 2024-2025	88	0	0	Adopté

88 votes exprimés.

L'ensemble des sujets soumis au vote sont adoptés.

7. Point divers

Aucun point divers ou question n'est soumis à l'AG.

La Présidente
TERRISSE Claire